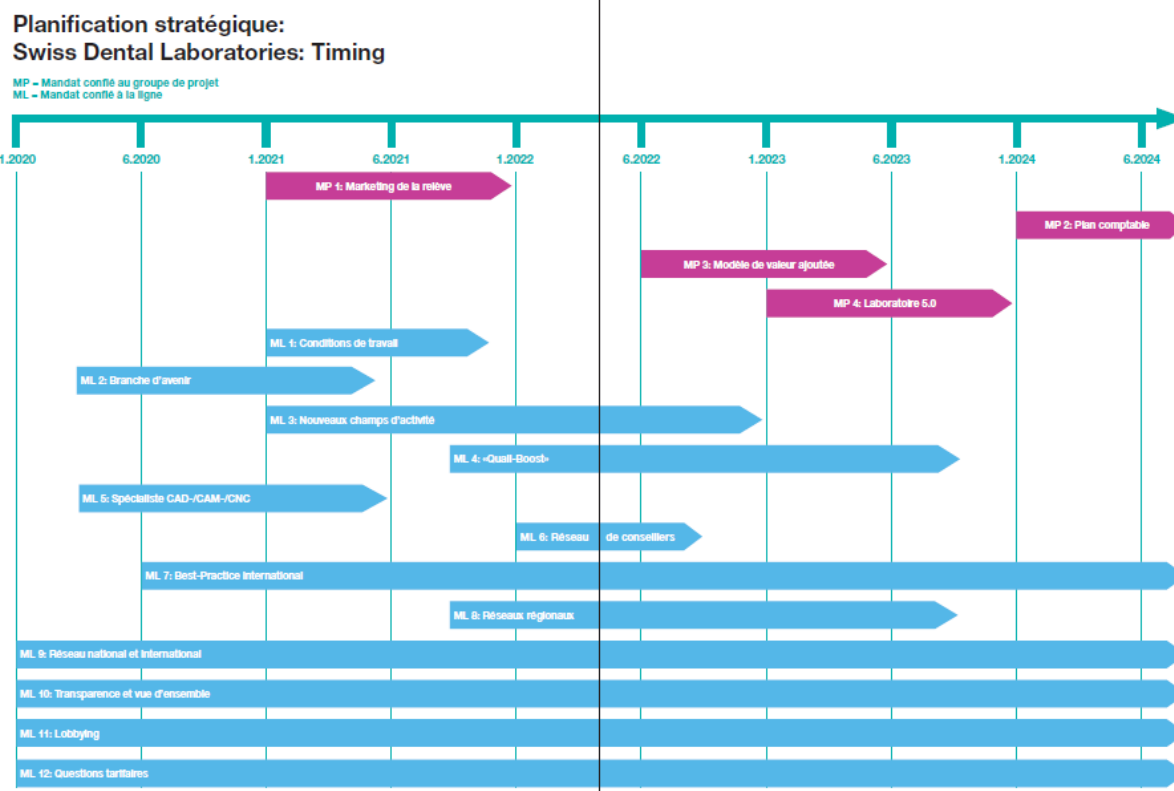


"Stratégie 2020-2024 : rapport sur l'état d'avancement (midterms)"

Stratégie 2020-2024 ; Aperçu des travaux et projets en cours et terminés



Le rapport suivant sert à donner un aperçu de la mise en œuvre de la stratégie sur la base du calendrier initial. Celui-ci a subi des adaptations suite à COVID.
Les ordres permanents ML 9 à ML 12 font régulièrement partie des newsletters de l'association ou de courriels spécifiques à des thèmes. Il est fait référence aux mêmes ainsi qu'aux informations d'aujourd'hui pour les détails et les questions.

1. ML 1 Conditions de travail et MP 2 Plan comptable

ML 1 :

1.1	Identifier les éléments permettant d'améliorer les conditions de travail au sein de la branche	Analyser les conditions de travail et la satisfaction des employés de la branche: • Lancement d'une étude • Analyse de statistiques officielles (ESPA, OFS etc.) • Lien avec les statistiques de branche actualisées
------------	--	--

MP 2 :

2.2.1	Développer un plan comptable uniforme pour la technique dentaire, ce qui manque jusqu'à présent et en favoriser la diffusion dans les entreprises
--------------	---

Les deux thèmes ont pu être placés auprès de la Haute école spécialisée de Lucerne comme sujets de travaux de master (de manière analogue à l'analyse des facteurs stratégiques de succès). La rédaction des travaux est prévue pour l'année prochaine. Les étudiants seront accompagnés par un panel d'experts et par le secrétariat général.

Conclusion : Les mesures prévues ont démarré.

2. ML 2 : Branche d'avenir

1.2.1
Communiquer l'idée et plus particulièrement les avantages de la «médecine dentaire d'un seul tenant» à la branche et aux patients dans leur ensemble:

- produire un film pour une diffusion virale
- produire un flyer à distribuer dans les salles d'attente etc.

Les travaux correspondants ont commencé avec un certain retard en raison de la pandémie. La première mesure a été de produire et de diffuser le [film sur le quotidien professionnel](#), suivi d'un [film sur la formation initiale](#).

La deuxième mesure a été la production [d'une brochure interactive](#) sur la profession de prothésiste dentaire et sur les défis actuels. La troisième étape a été la production d'un dépliant avec code QR. L'envoi correspondant est en cours.

Conclusion : Les mesures prévues ont été mises en œuvre.

3. ML 3 : Nouveaux champs d'activité

Repenser le champ d'activité de la branche.
Adapter la division du travail entre le cabinet et le laboratoire aux besoins actuels

Lors de son avant-dernière réunion, le comité central a pris la décision stratégique d'une variante. Il s'agit d'élaborer un certificat de spécialisation qui permette à la profession d'effectuer régulièrement des travaux délégués "en toute légalité" et contre rémunération. Le comité central est d'accord sur le fait qu'un tel projet doit être réalisé en collaboration avec la SSO. Les praticien-ne-s doivent notamment voir dans ce projet un service supplémentaire utile pour leur cabinet. De plus, pour des raisons de responsabilité, une délégation correspondante du médecin-dentiste responsable doit toujours avoir lieu.

Cette opinion est de plus en plus partagée par les dentistes. Une approche intéressante ressort également de l'interview du professeur Ronald Jung dans le dernier journal dentaire. Il y écrit textuellement

"Je pense que chaque dentiste fera ce qu'il/elle fait le mieux. Cela ne veut pas dire que nous n'avons besoin que de spécialistes, mais que le médecin-dentiste travaille à nouveau davantage en tant que médecine et qu'il devient plus biologique et médical. Les autres choses peuvent être réalisées par d'autres spécialités. Comme par exemple la prothésiste dentaire. Celle-ci a une place fixe dans cette chaîne, si l'on saisit bien l'opportunité. Par exemple, la technicienne pourrait prendre en charge un domaine de la saisie des données comme de la prise d'empreinte", pronostique le charismatique professeur en formulant l'objectif que la patiente obtienne à l'avenir une solution encore meilleure et plus personnalisée. "

Conclusion : Les travaux préparatoires correspondants sont en cours. Le projet sera officiellement lancé en 2023.

4. ML 4 : Quali Boost

2.1.1

Intensifier la formation, en particulier en gestion d'entreprise et en économie nationale ainsi que dans les domaines juridique et politique.

Selon les statistiques de la branche, les formations continues dans le domaine des tarifs, de la gestion d'entreprise et des nouvelles technologies (CAD/CAM) figurent en tête de la liste des souhaits des participants.

Heureusement, un accord de coopération a pu être conclu avec AKAD Business. Grâce à un financement initial de la fondation, l'incitation sera encore renforcée. L'offre d'AKAD est vaste, modulaire et s'effectue aussi bien en présentiel qu'à distance. Il est donc possible de commencer au niveau national, indépendamment du temps et du lieu. La plate-forme d'apprentissage d'AKAD est, selon l'auteur, leader ; AKAD est reconnue pour sa grande qualité. Les cours prévoient aussi bien des modules de base que des modules d'approfondissement.

Une solution analogue est toujours recherchée pour la Suisse romande et une formation aux nouvelles technologies pour la Suisse alémanique. Toutefois, la formation CAD-CAM à Freiburg i.B. connaît une demande croissante. En Suisse romande, des préparatifs sont heureusement en cours pour le lancement de cours dans le domaine de la CAD-CAM.

Conclusion : Les mesures prévues n'ont pas encore pu être entièrement mises en œuvre.

5. ML 5 : Spécialiste CAD/CAM/CNC

2.1.2

Accroître la compétence de la branche en matière de CAD/CAM/CNC dans toute la Suisse

La coopération avec la Chambre des métiers de Freiburg i.B. offre la possibilité d'obtenir un diplôme en allemand reconnu par le droit public. Une possibilité analogue fait malheureusement défaut à ce jour pour la Suisse romande.

Conclusion : Les mesures prévues ont été partiellement réalisées.

6. ML 6 et ML 7 Réseau de conseillers et Best-Practice international

2.2.4

Mettre en place un réseau de conseillers et communiquer en la matière: établir un répertoire d'adresses d'experts spécialisés indépendants et institutionnels

2.2.5

Mise en place d'un «Best-Practice-Monitoring International»

Les conseillers confirmés sont extrêmement rares dans le secteur de la technique dentaire. La mise en place d'un véritable réseau s'avère donc difficile, voire impossible. En revanche, l'étroite collaboration avec l'association des corporations allemandes de prothésistes dentaires et les analyses qu'elle réalise permettent un suivi permanent et une comparaison avec un pays ayant une formation duale comparable et une structure sectorielle similaire.

Conclusion : Les mesures prévues seront mises en œuvre au fur et à mesure, dans la mesure du possible.

7. ML 8 : Réseaux régionaux

Le comité central estime qu'il est urgent de discuter de la mission et de la fonction des sections et de l'association. Il renvoie aux informations données aujourd'hui.

Conclusion : L'examen des structures régionales en collaboration avec les sections fait partie du plan de travail du comité central.

8. MP 1 : Marketing de la relève

1.2.2

Renforcer le marketing en faveur de la profession et de la relève:

- Propager le profil professionnel dans les médias sociaux en fonction des groupes cibles
- Marquer notre présence dans les écoles
- Rendre notre participation à des expositions plus professionnelle et l'uniformiser au niveau suisse

Dans un souci d'efficacité et d'efficience dans l'utilisation des ressources, le comité central a approuvé lors de sa dernière séance une collaboration avec Yousty, la plus grande plateforme privée d'emploi pour les jeunes. Il est réjouissant de constater que les travaux ont été en grande partie achevés entre-temps. Vous trouverez le [profil professionnel](#) et le [profil de l'association](#), y compris [les places d'apprentissage vacantes](#), sur le site Internet de Yousty. Le "stand électronique" est complété par une campagne ciblée sur les médias sociaux, avec pour groupes cibles les jeunes et les parents.

En outre, une vidéo sur le métier de technicien-dentiste a été réalisée en collaboration avec la RTS. Celle-ci est intégrée au site web de l'association ainsi qu'à Yousty. La présence en ligne de la profession s'en trouve ainsi considérablement renforcée.

Le concept pour une présence professionnelle aux foires a pu être établi en collaboration avec la section de Zurich. La collaboration entre les sections pour une utilisation multiple a démarré.

Conclusion : Les mesures prévues ont été réalisées.

9. MP 3 : Modèle de création de valeur ajoutée

2.2.2

Développer un modèle de valeur ajoutée basé sur les conseils

La condition préalable à ce projet est notamment une base solide dans le domaine des indicateurs. Le projet a dû être provisoirement mis de côté en raison d'autres priorités.

Conclusion : Les mesures prévues n'ont pas pu être réalisées jusqu'à présent.

10. MP 4 : Laboratoire 5.0

2.2.3

Lancer, accompagner et analyser un projet de recherche et de développement relatif au «laboratoire de l'avenir» (Laboratoire 5.0)

Actuellement, plusieurs projets sont menés en parallèle dans ce domaine (YSD/OWLLAB de Fabian Kneubühl en collaboration, Condent d'Elias Bühler, ERP de Rolf Hirschi). Une partie comprend uniquement la facturation, y compris le traitement des MDR, une autre partie s'occupe en plus de l'ensemble du processus de communication avec les clients et les fournisseurs ainsi que de l'administration interne. Pour le secteur, la priorité est actuellement de savoir quels programmes peuvent être recommandés aujourd'hui pour le traitement de la MDR, notamment en tenant compte d'une simple traçabilité des lots. Ici aussi, la question d'une version francophone se pose. Le Preferred Partner Laboshop va lancer SMARTLAB, une application qui comprendra la traçabilité des lots et les réglementations selon les directives suisses et qui sera également disponible en français. Le produit devrait être gratuit.

Conclusion : Les mesures prévues sont en cours et en partie déjà réalisées

Pour le rapport :

Secrétariat général de Swiss Dental Laboratories